

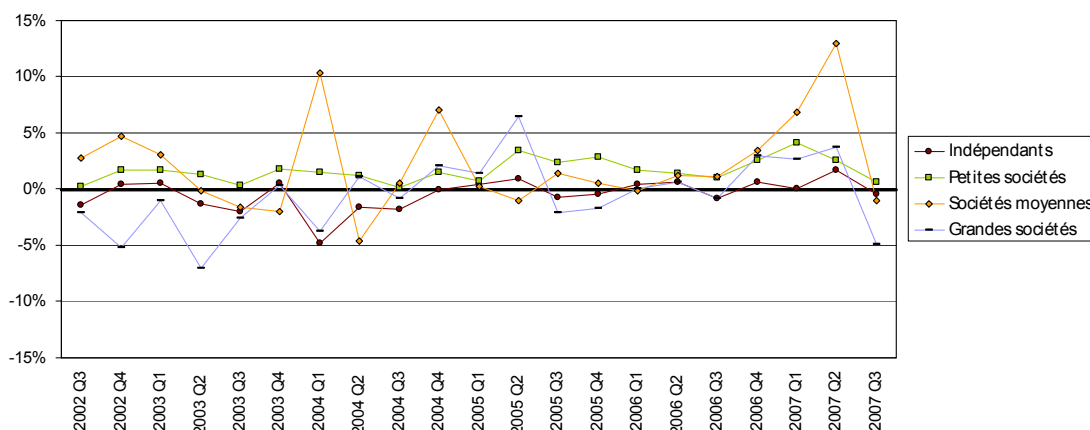
Communiqué de presse

L'octroi de crédit aux entreprises s'infléchit

CeFiP, rue de Ligne 1, 1000 Bruxelles ; 20 décembre 2007.

Pour la première fois en 3 ans, le montant de crédit octroyé aux indépendants et aux sociétés a diminué (-1,9%) durant le troisième trimestre 2007. Telle est la conclusion formulée par le Centre de Connaissances du Financement des PME (www.cefip.be) lors de la publication des chiffres trimestriels relatifs à l'octroi de crédit aux indépendants et aux sociétés. La publication détaillée de ces données, qui a eu lieu en collaboration avec la Banque nationale de Belgique (BNB), permet d'obtenir une meilleure image de l'évolution de la demande et de l'offre de crédit bancaire en Belgique.

Croissance trimestrielle (%) du montant de crédit accordé aux indépendants et aux sociétés



On remarque également cette tendance si l'on observe la croissance trimestrielle représentée dans la figure ci-dessus. Cette tendance touche aussi bien les indépendants (-0,48%) que les sociétés moyennes (-0,98%) et grandes (-4,9%). Les petites sociétés enregistrent une croissance trimestrielle positive (+0,58%). Sur base des prévisions économiques actuelles pour l'année 2008, cette croissance trimestrielle négative est probablement le signe avant-coureur d'une croissance annuelle négative du montant de crédit accordé.

A la fin du troisième trimestre 2007, le montant de crédit accordé aux indépendants et aux sociétés s'élève à € 168,41 milliards. Ce montant s'élève pour les indépendants à € 13,56 milliards (8,1% du total) alors qu'il est de € 49,57 milliards pour les petites sociétés (29,4% du total).

La croissance annuelle du montant de crédit octroyé aux indépendants et aux sociétés connaît cependant encore une forte dynamique (+10,5%). Cette dynamique est également présente auprès des indépendants (+1,6%) et des petites sociétés (+ 10,2%), bien entendu grâce à la forte croissance enregistrée pendant les trimestres précédents.

Enfin, nous constatons qu'au cours du troisième trimestre 2007, le recours au crédit de caisse de la part des sociétés moyennes et grandes a augmenté de respectivement 12,3% et 17,2%. De manière générale, on peut en conclure que les plus grandes entreprises font de plus en plus appel au crédit à court terme.

Pour plus d'informations concernant le CeFiP et ses projets, visitez www.cefip.be.

Contact : Rue de Ligne 1 – 1000 Bruxelles 1000

Tél : +32/(0)2 209 08 35 – Fax : +32/(0)2 209 08 34 – email : info@cefip-kefik.be